

OFFRE D'EMPLOI

REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ

RESPONSABLE DES LOISIRS, ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES

Employeur et lieu : Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

La municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu est à la recherche d'une personne afin d'occuper le poste de responsable des loisirs, événements culturels et communautaires pour la durée d'un congé de maternité.

Sous l'autorité de la direction générale, la personne en poste :

Analyse, planifie, organise, coordonne et contrôle les activités de son service tout en offrant, à la population de la Municipalité, une programmation diversifiée pour les loisirs, les événements et les activités culturelles en collaboration avec les autorités et les organismes communautaires.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Assurer le suivi et la mise en œuvre de la programmation du service des loisirs, événements culturels et communautaires ainsi que du gymnase qui répond aux besoins de la population;
- Voir à la préparation et au suivi du budget et assurer le respect des échéanciers en regard aux événements, incluant l'achat de matériel;
- Préparer et assurer le suivi des ententes nécessaires à la réalisation de la programmation et des engagements;
- Coordonner les inscriptions, les plages horaires et les contrats de location;
- Coordonner les employés reliés au département du service des loisirs;
- Participer au processus d'achat du matériel, à l'organisation matérielle et physique des équipements et des plateaux servant aux activités de loisirs et d'événements culturels et communautaires;
- Planifier, coordonner, diriger et assurer le suivi de certaines politiques en lien avec son poste (ex : MADA);
- Préparer et soumettre à l'attention de son supérieur des rapports périodiques concernant les activités de son service et prépare tout document jugé requis dans l'exercice de ses fonctions;
- Participer à des formations liées à ses responsabilités et assiste à des conférences de presses ou lancement, au besoin;
- Coordonner le prêt et l'inventaire d'équipement de loisirs;
- Participer à la rédaction et la mise en page du journal municipal;
- Participer au processus d'embauche du personnel relié au service des loisirs;
- Assurer la supervision, la gestion et la formation du personnel sous sa gouverne et l'encadrement de bénévoles, le cas échéant;
- Collaborer avec les autres services de la Municipalité notamment le service des travaux publics quant à la gestion et à l'entretien des parcs, plateaux sportifs et patinoires extérieurs, etc.;
- Collaborer au suivi des informations sur le site web de la Municipalité et prêter assistance au directeur général selon les besoins et directives;
- Prépare, anime et participe à différents comités;
- Assure les publications et le contrôle de la page Facebook municipal;
- Coordonner le camp de jour estival, au besoin;
- Toutes autres tâches jugées essentielles.

COMPÉTENCES REQUISES

- Diplôme d'études collégiales en technique d'intervention en loisirs, éducation physique ou administration des sports et/ou toute autre combinaison de formation et d'expériences jugées équivalentes
- Expérience en milieu municipal minimale de deux (2) années dans un poste comportant des responsabilités similaires ou équivalentes
- Expérience dans la gestion de camp de jour représente un atout
- Expérience en gestion d'équipe de personnes bénévoles représente un atout
- Connaissance du milieu communautaire représente un atout
- Avoir une bonne connaissance des outils la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)
- Bonne maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- Connaissances en gestion de sites web et médias sociaux
- Avoir une bonne mobilité et être en mesure de se déplacer pour encadrer et participer aux activités
- Bonnes habiletés en communication verbale et écrite
- Créativité et capacité d'innover pour le développement des loisirs
- Sens des responsabilités, de jugement et grande autonomie
- Sens de la planification et capacité de travailler sous pression
- Habiletés pour le travail en équipe
- Leadership
- Tact et courtoisie envers la clientèle, approche proactive et écoute
- Capacité de gérer plusieurs tâches simultanément

CONDITIONS D'EMPLOI

- Emploi temporaire de 28 heures par semaine – remplacement d'un congé de maternité d'une durée approximativement d'un an;
- Période transitoire de deux (2) semaines avec l'actuelle responsable ;
- Salaire à discuter en fonction de la politique de rémunération (résolution 2020-01-008);
- Être en mesure de travailler selon des horaires flexibles – disponibilité de soir, de fins de semaine et lors de la période des fêtes et de jours fériés;
- Être en mesure de pouvoir travailler de longues périodes sans congés lors de la tenue d'activités et d'événements.

Embauche prévue le : 18 août et entrée en poste prévue le 24 août.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de monsieur Reynald Castonguay, directeur général, au plus tard le 2 août 2020.

Objet : Service des loisirs – Remplacement

Par courriel : dg@saintrochderichelieu.com

Par télécopieur : 450 785-3098

Par la poste : Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

a/s M. Reynald Castonguay, directeur général

1111, rue du Parc, Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0

L'utilisation du masculin est uniquement pour alléger le texte. Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi.

Les entrevues se feront dans la semaine du 3 août 2020. Seules les candidatures retenues seront contactées.